1921, les salaires n'étaient pas correspondant aux besoins de l'existence, qu'ils ne le sont pas davantage aujourd'hui. Avec la hausse constante des denrées de toutes natures, ils sont devenus tout à fait insuffisants aux travailleurs, pour vivre, eux et leurs familles.

La question du relèvement des salaires devient de jour en jour, plus pressante. mérite de la part de tous, non un examen superficiel et rapide, mais une étude sérieuse et attentive.

Aussi, insistons-nous, malgré votre réponse, pour que vous demandiez aux représentants du Patronat Textile de la région une entrevue entre eux et nous et leur fassiez connaître que nous maintenons la demande d'augmentation des salaires ouvriers.

Veuillez agréer, etc.

Pour le Syndicat Textile de Tourcoing,
H. LEFEBVRE.
Pour le Syndicat Textile de Roubaix,
H. LEFEBVRE.
Pour le Syndicat Textile de Mouscron.
J. CASTELEYN.
Pour le Syndicat Textile de Lannoy,
Théo DUBUS.

Le Catalogue des Dernières Nouveautés de la Saison des Grands Magasins du LOUVRE. Paris, vient de paraître. Demandez-le d'urgence, si vous ne l'avez déjà reçu. Il est complet et contient des articles très intéressants tant par leur qualité et leur élégance que par leurs prix extrêmement avantageux. Adressez votre demande à Monsieur le Directeur des Grands Magasins du LOUVRE. Paris ou à leur Bureau de commandes. 1, rue de la Clef à Lille. Téléphone 32-62.

3500

VOITURE TROP LOURDE

Une contravention a été rédigée à la charge de M. Delcroix, décolleteur, rue Latine, 2, pour infraction au décret du 28 décembre 1909. Son apprenti, Marcel Rolin, 14 ans, avait été rencontré par un agent, alors qu'il trainait une voiture à bras chargée d'une caisse de pièce d'acier trop lourde pour son âge.

LE LINGE S'ENVOLE

M. Henri Liagre, mineur, demeurant à Dourges (P.-de-C.) a porté plainte pour vol d'un paquet de linge, commis à son préjudice dans un débit de la rue de la Halle.

ABUS DE CONFIANCE

La jeune Palmyre Dutilleul, dite Maquart, 22 ans, a pris la fuite en emportant une somme de 250 francs qui lui avait été confiée par sa logeuse, Mme Carpentier, Grande Rue, 314. Elle est recherchée.

ARRESTATION D'UN ESCROC

Le nommé Joseph Coucke, né à Massenhove (Belgique), le 15 novembre 1887, contre-maître marinier à bord du «Vice-Versa», a été arrêté hier sous l'inculpation d'abus de confiance d'une somme de mille francs au préjudice de son patron, M. Auguste Verrept, propriétaire de bateaux à Gand (Belgique).

L'inculpé sera transféré à Lille ce matin.

Margarine aux Fruits d'Orient

ERA exempte de toute matière animale. Toute ménagère est à même de faire une *Bonne Cuisine* quand elle l'emploie.

A L'OFFICE PUBLIC MUNICIPAL D'HABITATIONS A BON MARCHE

Lundi, 26 février, le Conseil d'administration de l'Office Public d'Habitations à bon marché de la ville de Roubaix a tenu une importante séance.

Après l'adoption du procès-verbal et le vote d'un crédit de 70 francs pour cotisation de l'Office à la Fédération Nationale des Offices publics, le Conseil examine la question principale de l'ordre du jour, celle de l'ouverture d'une briqueterie sur le chantier même où seront érigés prochainement les 775 logements ouvriers.

Tout d'abord, le Bureau avait songé à exploiter en régie la future briqueterie, mais voulant agir rapidement, sans attendre la création d'un nouvel organisme ou la réalisation de capitaux encore imaginaires, le Bureau a dû abandonner cette idée et recourir aux offres d'entrepreneurs en leur demandant leurs conditions

Le Conseil d'administration a retenu les offres de M. François Van Lancker, entrepreneur de briqueteries à Roubaix.

La proposition faite par ce soumissionnaire est de nature à faire bénéficier l'Office d'une économie pouvant être évaluée à environ 700.000 fr. sur les matériaux indispensables, ce qui est déjà appréciable.

Les travaux pourront donc être entrepris incessamment.

LES FETES SPORTIVES DE L'AMITIE FRANCO-BELGE

Les multiples festivités, prévues et annoncées, pour la période comprise entre les 6 mai et 17 juin prochains, s'élaborent maintenant, dans leurs moindres détails et la plupart des programmes sont déjà arrêtés.

Dans moins d'un mois, apparaîtra « Le Guide Officiel des F. S. A. F. B. » qui durant toute cette brillante période, constituera l'indispensable *vade-mecum* des habitants des trois villes-sœurs, comme des innombrables étrangers, amis de Belgique, notamment, qui, en grand nombre, ont déjà manifesté leur désir de se rendre à Roubaix, au cours des fêtes.

Dans cet opuscule très complet, on trouvera le programme in-extenso des diverses fêtes, manifestations, des tournois, concours, dont une fois encore, nous soulignons simplement l'énoncé : Aviation Aérostation, Cyclisme, Automobilisme, Hippisme, Aviron, Gymnastique, Escrime, Football, Tennis, Tirs aux armes de guerre et de précision Tirs à l'arc à la perche et au berceau, Tournois colombophiles et de boules.

De mémoire de sportsman, d'habitué des jeux populaires, à aucune époque, un tel encouragement n'a été consédé, simultanément ou en succession ininterrompue, aux sports ayant le mieux conquis les faveurs du public.

Et nous savons que le bénéfice financier de l'énorme effort consenti par tous les fervents du muscle, fraternellement unis, va aller aux œuvres charitables et humanitaires les plus intéressantes.

LES FETES DE LA FOSSE-AUX-CHENES ET DU CUL-DE-FOUR

Le Comité des fêtes de la Fosse-aux-Chênes et du Cul-de-Four s'est réuni extraordinairement.

Il a décidé d'organiser pour le dimanche de la mi-carême un grand concours de travestis au profit exclusif des pupilles de la Nation.

A cet effet, des primes très importantes seront attribuées aux catégories ci-dessous : Chars, groupes, couples, originaux, chansons et photographies.

Le Comité prie la population, la municipalité, les anciens combattants, les Sociétés de la ville de s'associer à lui pour rehausser une fête qui soulagera les pauvres orphelins

ANCIENS MILITAIRES DES ARMEES D'ORIENT

Le Comité de la section de Roubaix et ses cantons prie tous les anciens militaires des armées d'Orient qui faisaient déjà partie de la section avant la formation de la Société de secours mutuels de renoncer à nouveau à la section leur confiance en retournant le bulletin d'adhésion qui leur a été adressé par la poste, dûment signé et rempli, afin de profiter de tous les avantages accordés par la Société de Secours Mutuels à ses membres participants malades.

Ceux qui n'auront pas répondu à notre appel pour le dimanche 11 mars prochain, dernier délai, seront rayés des contrôles de la Société.

Au siège, 28, rue Pauvrée, Café Pandore, se trouvent des bulletins d'adhésion à la Société de Secours Mutuels pour tous ceux des anciens d'Orient qui désirent se faire inscrire.

ORPHEON des ANCIENS COMBATTANTS

Ce soir, à 7 h. 30, répétition partielle pour les barytons et les basses. A 8 heures, M. Holchin fera ensemble.

CHORAL FRATERNELLE DELEZENNE

Vendredi 2 mars, à 8 heures, répétition générale et instructions pour le prochain concert.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Marcel Tourtois, rue des Halles, 19. — Françoise Demaecker, rue de l'Epeule, cour Lepers, 12. — Jean Frère, rue du Moulin, 135. — Huguette Boulnois, boulevard Beaurepaire, 8. — Georgette Desjardins rue de l'Epeule, 15. — Emile Lepoutre, rue Mimerel, 12

PUBLICATIONS. — Prosper Dejonghe, chauffeur d'auto et Hélène Veys, bonnetière, à Leers. — Henri Verleye, entrepreneur de couvertures, et Fernande Pensaert, sans profession. — Léon Dumoulin, coiffeur et Hortense Dupont, doubleuse

DECES. — Adolphine Nys, 55 ans, épouse Pinguet, rue de Soubise, 102. — Simonne Boitquin, 9 jours, rue Jacquard, 164 bis, cour Dhalluin, 6. — Hippolyte Seys, 37 ans, rue J.-B. Glorieux, cour Saint-Martin, 8. — Joseph Maes, 76 ans, rue Hellmann, 31. — Simonne Van Hamme, 3 jours, rue de l'Alma, 278, cour Masson, 5.

Messieurs les Débitants de boissons

ayant besoin d'un prêt d'argent pour devenir libre de brasseur ou pour reprendre un établissement peuvent s'adresser à LA PARTICIPATION LILLOISE, 34, rue de la Clef, à Lille, Tél. 24.48, puissante Société qui vient d'être créée dans le but d'apporter un concours financier pour la reprise des établissements libres de brasseur.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

Une conférence sur le peintre David

Mardi soir, à 8 h. 30, a eu lieu dans une des salles de l'Académie de Musique une conférence sur le célèbre peintre David. Cette conférence fut faite par M. Robert Rey, délégué par M. Jean d'Estournelles de Constant, directeur des Musées nationaux et de l'école du Louvre.

M. Robert Rey déclara faut d'abord qu'il était très heureux de pouvoir parler ce soir, du grand peintre David devant un si nombreux auditoire.

David a fondé, au commencement du XIXe siècle, l'école classique.

La période précédente avait vu les œuvres un peu maniérés, un peu rapidement brossées des Boucher, des Fragonard des Chardin etc... et à la fin du XVIIIe siècle on était dans une période d'attente on attendait, en effet, quelqu'un qui donna à la peinture une nouvelle orientation. Cet homme fut David, né en 1748, à Paris. David fit ses études à l'école des Protégés et présenta plusieurs tableaux pour le Prix de Rome. Il subit quelques échecs, mais après plusieurs tentatives, il fut enfin reçu 1er grand prix et parti en Italie en 1775. Il devait y rester jusqu'en 1800 Ces cinq années sont d'une importance capitale pour la formation de son esprit Il prit goût à l'étude de l'antiquité et donna successivement deux tableaux, dont le « Serment des Horaces » qui déchaîna un grand enthousiasme dans toute la France. David venait d'indiquer la voie nouvelle qu'allait prendre la peinture pendant cette période. De retour à Paris il fonda une école où il eut pour élèves, Girodet, Gérard, Gros et Ingres. Devenu célèbre, il prit fait à tous les évènements politiques de son époque, fut jacobin, conventionnel et par la suite devient peintre de Napoléon 1er.

Durant toute cette période il fit de nombreux tableaux comme « Paris et Hélène », « Le Serment du Jeu de Paume » plein de vie et de mouvement « Bonaparte franchissant le Saint-Bernard »,« L'enlèvement des Sabines ». une des plus belles œuvres du maître « Léonidas aux Thermopyles ».

Mais David ne traita pas seulement des sujets antiques. Il fit le portrait de « Danton » de « Madame de Récamier » et fit surtout quelques magnifiques tableaux d'histoire. « La visite des Souverains à Notre-Dame » et surtout, ce qui est son chef-d'œuvre « Le Sacre de Napoléon 1er ».

Mais les évènements politiques allaient précipiter sa carrière. Chassé de France après les Cent-Jours il se réfugia en Belgique. Son dernier tableau « Les Trois Dames de Gand » est le dernier chef-d'œuvre du maître. David mourut à Bruxelles en 1825.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Chez MM Desurmont et Cie, filateurs de coton, 62, rue du Cymbale, un bacleur, Février J.-B., 16 ans, rue du Cymbale, 21, a été blessé par le chariot du métier ; plaies multiples de la face et contusions des orbites et du bras droit. Repos : 20 jours.

— A la filature de M. Motte-Dewavrin, 31, rue des Anges, un rattacheur Delplanque Augustin, 37 ans, rue de Bazeilles, impasse Mazamet, 11, a eu l'extrémité de l'annulaire gauche coupée par le balancier du métier. Repos : 40 jours.

— A la Compagnie des Chemins de fer du Nord, un surveillant, Dhainaut Florimond, 43 ans, rue du Luxembourg, cité Saint-Louis, à Roubaix, en burinant, a reçu un éclat de fonte dans l'œil, plaie pénétrante de la région centrale de la cornée de l'œil droit. Incapacité de travail de 3 semaines.

RESULTATS D'ADJUDICATIONS

Mercredi 28 février, a eu lieu, à l'Hôtel de Ville, l'adjudication pour les travaux de construction d'une nouvelle classe à l'école de garçons de la rue des Champs

M. P. Deltombe, adjoint au maire, présidait, assisté de MM. J. Heulst et V. Tarel, conseillers municipaux, en présence de M. D. Legley, représentant le receveur municipal et de M. L. Verger, architecte de la ville.

Ont soumissionné : 1re lot : terrassement, maçonnerie : M. H. Catteau-Trentesaux, de Tourcoing, 7 %, adjudicataire. — 2e lot : charpente, menuiserie, MM. Henri Ladesou, de Tourcoing, 18 %; Victor Vienne, de Tourcoing, 23 %, ce dernier adjudicataire. — 3e lot : pierres bleues : établissements H. Cacan, de Lille, 2 %, adjudicataires. — 4 lot : plafonnage, MM. E. Balenghien, de Tourcoing, 1 %; Georges Sandra, de Tourcoing, 17 %; ce dernier adjudicataire. — 5e lot : couverture, zinguerie, gaz, MM Albert Henry, de Tourcoing, 26 %; L. Suys et Cie, de Tourcoing, 18 %; M. Ibert Henry a été déclaré adjudicataire. — 6e lot : parquets, Société « Les Carreleurs Réunis », de Tourcoing, 15 %; M. A. Mignon, de Tourcoing, 23 %, adjudicataire. — 7e lot : ferronnerie, M. G. Ladesou, de Tourcoing, aux prix de la série, sans rabais.

AU THEATRE MUNICIPAL

Ce soir, jeudi, à 8 heures, avec le concours de Mme Marie-Louise Rolland et de M. G. Dunand, de l'Opéra-Comique, « Le Chalet »; « Scènes Alsaciennes », suite pour orchestre, de Massenet; « Les Amoureux de Catherine », le délicieux opéra-comique de M. Henri Maréchal.

— Dimanche 4 mars, matinée de gala, à 3 heures, avec le concours de Mlle C. Varnier, de l'Opéra, et Mlle Roques, de l'Opéra-Comique « Mignon », opéra-comique.

CAISSE DE SECOURS DES MUTILES

La Commission du Groupe des Mutilés de Tourcoing et ses cantons, vient de recevoir, pour être versée à sa Caisse de Secours, la somme de 342 fr. 90, montant d'une quête qui fut faite au profit de ses mutilés, à la suite d'un banquet offert à son personnel, par M. Eugène Mathon, à l'occasion de sa nomination au grade d'officier de la légion d'honneur.

La Commission des Mutilés, en son nom et au nom de tous ses adhérents, adresse aux généreux donateurs, ses plus sincères remerciements et ses sentiments de profonde reconnaissance.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Bernadette Flipo, rue du Château, 51. — René Vandendriessche, rue de Rouen, 1 bis. — Roland Dumont, rue Saint-Blaise, 81. — Jean Vandermeersch, rue de Menin, 4. — Marie Kesteloot, rue de Varsovie, 152. — René Defaux, rue des Coulons, 62. — René Deprost, rue Chevreul, 19. — Renée Craye, rue Turgot, 80 — Monique Dupont rue de Paris, 244. — Andrée Platel, rue Vrte, 122.

DECES. — Hélène Deltour, 19 ans, rue Kellermann, 5.

SONT PARUS
Les Annuaires
RAVET-ANCEAU
du Département du Nord
ÉDITION 1923
(11 Annuaires différents)
SIÈGE SOCIAL :
52, RUE ESQUERMOISE, 52
LILLE

Autour de Roubaix-Tourcoing

LA PERCEPTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

L'impôt sur le chiffre d'affaires (mois de février) sera perçu aux dates ci-après :

A LANNOY. — Lundi 5, mardi 6 et mercredi 7 mars, de 8 h. 30 à 11 h. du matin, au débit de tabacs Petit, 3, rue des Bouchers.

A LEERS. — Lundi 12 et mardi 13 mars, de 8 h. 30 à 11 h. du matin, au débit de tabacs Lory, à la Place. — Mercredi 14 mars, de 8 h. 30 à 11 h. du matin, débit de tabacs Muylle, au Buisson.

A SAILLY. — Jeudi 8 mars, de 9 h. à 10 h. 30, au débit Wilcomme-De acroix.

A TOUFFLERS. - Vendredi 9 mars, de 8 h. 30 à 11 h. du matin, au débit de tabacs Grimm.

A HEM. — Petit-Lannoy. — Samedi 10 mars, de 8 h. 30 à 11 h. du matin, au débit Desmet.

WATTRELOS

OUVERTURE DE RUES. — Par arrêté préfectoral est approuvé le projet d'ouverture de rues entre la rue Jean Jaurès et la rue des Basanos, la Grande-Place et le Jardin Public, la rue des Prés et le Jardin Public.

Ce projet avait été adopté par le Conseil Municipal dans sa séance du 20 décembre dernier.

CONTRAVENTIONS. — Procès-verbal a été dressé par la police à Alcide Pagnier, de Tourcoing, pour avoir circulé à vélo sur un trottoir réservé aux piétons.

CHEZ LES ARCHERS. — La Société d'Archers « L'Ancienne de la Broche de Fer », fondée en 1804 et dont le siège est actuellement chez Adolphe David, contour Saint-Liévin, 13, fêtera dimanche prochain 4 mars, le cinquantenaire de présence à la société d'un de ses membres

M. Henri Petillon, entré dans la Société en 1873 en est le trésorier depuis 1893. Il est actuellement âgé de 70 ans. Malgré son âge, il est encore une des plus assidus et un des plus fervents disciples de Saint-Sébastien. Aussi, la Société s'apprête à fêter dignement son cinquantenaire.

RETRAITES OUVRIERES. — Les assurés nés en février sont invités à déposer le plus tôt possible, leur carte annuelle en cours à la Mairie (Bureau des Retraites).

En échange, il leur sera remis une nouvelle carte valable jusqu'au prochain anniversaire de leur naissance.

Les assurés nés au cours des mois précédents et n'ayant pas encore effectué l'échange de leur carte sont priés de le faire au plus tôt.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — André Grimonprez, rue Nadaud, 12. — Suzanne Delavie, rue de la Baillerie, maisons Dal, 5.

Le SIROP du Dr VANIER et B. DUPUY REMPLACE L'HUILE DE FOIE DE MORUE
• Ne présente aucun de ses inconvénients •
indiqué dans tous les cas où l'huile de foie de morue est prescrite avec succès : Lymphatisme, rachitisme, glandes, anémie, bronchites aiguës et chroniques, convalescence. - 6 fr. le flacon : toutes pharmacies et 4, Rue de l'Alma, Asnières (Seine)

CROIX

VOL NOCTURNE. — M. René Godin, fermier, rue de Hem, a porté plainte pour vol, commis à son préjudice, dans la nuit de mardi à mercredi. Il a constaté, hier matin, la disparition de 10 essuie-mains, d'une certaine quantité de linge de corps et de divers outils.

ETAT-CIVIL. — *Décès.* — Charles Lecelercq, 73 ans, s. p., rue Chevreul, 87.

LYS

Réunion du Conseil Municipal

Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie, en session ordinaire de février, sous la présidence du maire, Adolphe Lorthioir, assisté des adjoints Leroy et Prez; 19 conseillers étaient présents.

Questions d'électricité, eau et habitations à bon marché. — L'assemblée a examiné les questions d'électricité, d'eau potable et de constructions de maisons ouvrières à bon marché; elle a constaté avec satisfaction que des solutions doivent incessamment couronner les efforts de nos administrateurs.

A la suite de la discussion, il fut décidé en ce qui concerne l'électricité, d'inviter la Compagnie gazière Desclée à déposer d'urgence son projet de demande de concession qui doit entrer en concurrence avec celui déposé par la société l'Union Electrique Industrielle du Nord.

Un avenant à la concession actuellement existante pour la haute tension avec la société l'Energie Electrique du Nord de la France, est approuvé.

Assurance. — Le maire est autorisé à signer une police d'assurance contre les accidents du travail pour le fossoyeur et une police d'assurance de responsabilité communale à la Mutualité Générale.

Entretiens des bâtiments communaux. — Des cahiers de charge sont approuvés pour l'entretien des bâtiments communaux pendant les années 1923, 1924, 1925. Ces cahiers divisés en cinq lots, comprennent la menuiserie et charpente, la couverture en zinc, la couverture en tuiles, la maçonnerie et la peinture et vitrerie, le tout se montant à un total de 5.000 francs. Une adjudication aura lieu à cet effet incessamment.

Mairie. — La réception définitive des travaux effectués à la mairie est approuvée; un devis supplémentaire pour les travaux non prévus et le crédit y afférent sont votés.

Consultation des nourrissons. — Le Comité d'assistance des Régions Libérées ne participant plus dans les dépenses des primes accordées aux mères fréquentant les consultations de nourrissons, l'assemblée décide de continuer cette œuvre, utile entre toutes, avec les ressources de son budget; toutefois, ces ressources ne permettant pas de donner à chaque mère, comme par le passé, une prime de 5 francs, elle a décidé d'organiser à chaque séance une tombola comprenant divers lots d'une certaine importance. Un crédit de 2.000 francs a été voté pour permettre ces dépenses.

Syndicat des Communes. — La ville de Lys donne son adhésion à un syndicat en formation dans l'arrondissement de Lille, qui groupera une grande partie des communes de cet arrondissement, et dont le but sera d'aider celles-ci et de défendre leurs droits dans les grandes questions d'intérêt général, telles que gaz, électricité, eau, voirie, ponts et chaussées, P.T.T., chemin de fer, etc.

Comité des Aveugles. — Une subvention de 100 francs est votée à l'Association « L'Assistance Nationales aux Aveugles », pour permettre à cette dernière de soutenir les œuvres en faveur de cette catégorie de malheureux.

Fêtes Sportives Roubaisiennes. — La ville décide d'offrir un don du Comité Roubaisien des fêtes sportives, don à décerner à l'un des lauréats des nombreux concours qui seront donnés du 6 mai au 17 juin prochain, à l'extrémité du territoire de Roubaix vers Lys, fêtes qui profiteront au petit commerce local lyssois.

Bibliothèque scolaire. — Un crédit de 100 francs est voté pour la bibliothèque scolaire et les membres appelés à faire partie de la commission sont désignés.

Monument Jules Guesde. — L'assemblée décide de participer à la souscription publique en faveur du monument Jules Guesde, et vote un crédit de 200 francs.

Après l'étude de plusieurs questions de minime importance, l'assemblée siège ensuite à huis clos pour délibérer sur des questions d'assistance.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Le Maire donne avis à ses administrés que la liste des admis à l'assistance obligatoire est déposée à la Mairie pendant 20 jours où ils peuvent en prendre connaissance.

GYMNASTIQUE. — La Société de gymnastique et la section féminine sont convoquées au local habituel, rue Chanzy, dimanche 4 mars, à 10 h. très précises. Costume d'hiver.

FANFARE MUNICIPALE. — Répétition générale aujourd'hui, à 19 h. 30 précises.

Tsarabé
Parfum tenace
Prix : 6 francs
Dans la même série :
CHYPRE et FLEURS
"Les Parfums Plassard Plaisent"
En vente dans toutes les bonnes Parfumeries
L. PLASSARD
Maison fondée en 1815
17, rue du 4 Septembre
PARIS

WASQUEHAL

FUNERAILLES DE M. GUIBERT, CONSEILLER MUNICIPAL. — Demain vendredi à 8 heures, seront célébrées en l'église Saint-Nicolas, les funérailles de M. Lucien Guibert conseiller municipal, décédé accidentelement à Wasquehal le 27 février. Assemblée à la maison mortuaire, 50, rue de Lille.

SERIE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature du Nord, le charpentier Clotaire Deplac, 30 ans, 13, carrière Rasson, à Wattrelos, a fait une chute et s'est fait une entorse de l'auriculaire droit. 12 jours de repos. Docteur Vermersch.

A la même usine, Denise Guilbert, 20 ans, piqûrière, 3, rue de l'Avenir, à Croix, s'est fait une piqûre infectée de l'index droit par suite d'une piqûre en travaillant. 10 jours de repos. Docteur Barroyer.

A la filature du Nord, Emile Caby, 32 ans, aide-maçon, 2, rue de Strasbourg, à Croix, a reçu un rail sur le pied droit et s'est fait des contusions du gros orteil du pied droit avec fracture probable de la phalange. 12 jours de repos. Docteur Swynghedauw.

DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE. — En vue d'un avenant pour la concession d'une distribution publique d'énergie électrique pour tous usages autres que l'éclairage public ou privé dans a commune, et maire de Wasquehal a l'honneur d'informer la population qu'une enquête est ouverte du 25 février au 11 mars 1923 afin de recevoir les observations qui seraient faites sur ce projet. Ces réclamations seront reçues au secrétariat général tous les jours, de 9 à 11 heures, et de 2 à 4 heures.

A LA JEUNE FRANCE. — Répétition générale samedi 3 mars, à 8 heures, au siège, che Napoléon Détailleur, rue des Villas.

AUX ASSURES NES EN FEVRIER. — A partir d'aujourd'hui, échange des cartes annuelles des assurés nés en février. S'adresser au 1er guichet.

FOREST

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil Municipal se réunira dimanche 4 mars, à 10 h., Mairie Blanche, sous la présidence de Chuffart, maire.

IMPOT. — L'impôt sur le chiffre d'affaires sera reçu le jeudi 1er mars 1923, de 13 h. 30 à 17 heures, à la Mairie Blanche.

CLASSEMENT DES CHEVAUX EN 1923. — Par décision préfectorale, le recensement des chevaux, mules et mulets, n'aura pas lieu à Forest. Les propriétaires qui auraient des nouveaux sujets, sont néanmoins tenus d'en faire la déclaration à la Mairie.

LILLE

Par la faute d'une étincelle

Au cours de l'après-midi de mardi, vers 16 heures, un commencement d'incendie a éclaté au 2e étage de la chapellerie Becquet, sise 41, rue Esquermoise, dans l'appartement occupé par Mlle Masse, couturière

C'est en l'absence de cette dernière que le sinistre se produisit. On suppose qu'une étincelle partie d'un poêle, communiqua le feu à un lit qui se trouvait tout à proximité Une épaisse fumée s'étant aussitôt dégagée, des passants et voisins l'ayant aperçue jetèrent l'alarme.

L'agent de police Dervaux, de service dans les parages, avisé de ce qui se passait pénétra dans l'appartement et à l'aide de quelques seaux d'eau, étouffa le feu, lequel n'a détruit que de la literie.

Les pompiers de la caserne Malus qui s'étaient rendus sur les lieux avec leur matériel, n'eurent pas à l'utiliser.

Dégâts peu importants.

AU PARQUET

TRANSFERT D'UN MEURTRIER

Nous avons relaté en son temps la scène de meurtre qui se déroula à la Maison Centrale de Loos, entre deux détenus, voici quelques semaines.

Dennequin qui, on se souvient, tua un de ses camarades à coups de tisonnier, a été transféré hier à la Maison d'arrêt de Lille.

Très prochainement, M. le juge d'instruction Blanchard procédera à son interrogatoire.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

PORT D'ARME PROHIBE. — 2 mois de prison à Pierre Charton, 29 ans, manœuvre, sans domicile fixe, qui, se trouvant en état de vagabondage, était porteur d'un révolver arme prohibée, le 26 février, sur le territoire de la commune de Lomme.

VOL D'UN PORTEFEUILLE. — Marie Brunel, 28 ans, ménagère demeurant à Armentières et son concubin, Maurice Frisé, 36 ans, manœuvre, ont été condamnés pour vol d'un portefeuille contenant la somme de 1.300 francs au préjudice de Mme Dilie, chemin du Bizet, une voisine occupant un baraquement. La femme Brunel à 3 mois d'emprisonnement et Frisé, pour recel à 40 jours.

Comme finesse de parfum et qualité sélectionnée des matières premières employées dans la fabrication, rien n'égale
"Cakeoma" QUEEN CAKES
pour faire vingt petits gâteaux exquis
et **"SPONGEOMA"**
pour confectionner Roulades, Sandwichs, Babas et tous gâteaux légers
Préparés par les fabricants du CAKEOMA
En vente dans toutes les bonnes Epiceries.
9797.

DOUAI

Un garçon boulanger joue du révolver au cabaret

Mardi, vers 11 heures du soir, le nommé Roger Crouzet, garçon boulanger, âgé de 22 ans, et demeurant 1, rue des Blancs-Mouchons, entrait à l'estaminet Carette, 16, rue du Clocher-Saint-Pierre. Pour un motif futile, il eut une discussion avec le cabaretière, Mme Carette, qu'il se mit à insulter grossièrement. Exaspérée, celle-ci finit par lui jeter une chope à la tête. Crouzet sortit puis revint dix minutes après, armé d'un gros revolver de tranchée, qu'il était allé chercher chez lui : « Maintenant, cria-t-il, si l'on m'em...bête, je tire dedans ». Et presque aussitôt, il fit feu. La balle passa à quinze centimètres de M. Carette, qui se trouvait dans son comptoir et vint briser un litre dans le verrier.

Des consommateurs se jetèrent aussitôt sur l'énergumène, qu'ils désarmèrent. Les agents, attirés par la détonation, arrivèrent sur ces entrefaites et arrêtèrent Crouzet.

Le boulanger Crouzet, déféré au parquet par M. Vieillard, commissaire de police, a été arrêté mercredi après-midi, après avoir été interrogé par M. le procureur de la République.

La mystérieuse agression de la rue Delcambre

Nous avons relaté hier qu'un algérien Wulfel Hocine, 34 ans, demeurant rue des Fripiers avait été trouvé rue Delcambre, blessé de deux balles de revolver. Les circonstances dans lesquelles se serait produite l'agression dont Wulfel prétend avoir été victime apparaissent de plus en plus comme bien singulières.

Le Sidi, lorsqu'il fut interrogé par la police déclara, en effet, qu'il s'était rendu à Pont-de-la-Deûle où, en compagnie de son compatriote Herdja, 17 ans, il avait visité plusieurs cantines fréquentées par des exotiques.

En revenant vers onze heures et demie, Wulfel et Herdja s'aperçurent qu'ils étaient suivis par un autre algérien — dont ni l'un ni l'autre ne purent du reste donner un signalement précis — et qui était porteur d'un grosse valise.

Rue Delcambre ce personnage les rejoignit et exigea de l'argent de Wulfel. Sur le refus de celui-ci de s'exécuter il tira sur lui trois coups de revolver.

Herdja questionné peu après fit de la scène de l'agression un récit à peu près identique à celui du blessé. Il donna comme étant l'auteur des coups de feu un algérien porteur d'une valise — mais sa version — quant aux circonstances qui avaient précédé l'agression fut entièrement différente.

D'après lui c'est au café cosmopolite place d'Armes, à Douai, que Wulfel et lui seraient entrés en relation avec l'homme au revolver. Ce dernier leur aurait demandé de le mettre sur la route de Pont-de-la-Deûle. Ils avaient consenti à le guider jusqu'au boulevard Lahure, arrivé rue Delcambre le Sidi aurait tiré sur Wulfel qui ne voulait pas lui donner son argent.

Les contradictions relevées dans les dépositions des deux algériens ont paru d'autant plus suspectes que Herdja qu'on avait prié de venir donner des renseignements complémentaires à la police a jugé bon de disparaître

D'autre part, si l'on veut admettre la version de Wulfel il serait étrange que son agresseur qui avait traversé, en le suivant depuis Pont-de-la-Deûle, des endroits bien plus propices à une agression, ait attendu pour l'assaillir d'être entré en ville.

Herdja et Wulfel sont fort médiocrement noter, il serait fort possible qu'en cette affaire ils aient été les agresseurs — et que — malheureusement pour eux — ils soient tombés sur un passant qui pour se défendre aurait fait usage de son revolver.

L'enquête de la police, au surplus, ne tardera pas à établir la vérité.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

LOUVROIL

Un Sidi en assomme un autre

Le sujet algérien Hecik Ahmed ben Kacl, 32 ans, dresseur, demeurant rue du Pont, 16, à Louvroil, s'était pris de querelle avec son compatriote, Bouchicha Kaa ben Saïd, 28 ans, journalier, demeurant chez Papeleux. Tous deux avaient échangé quelques coups de poing puis s'étaient réconciliés. Hecik croyait donc cette affaire terminée, lorsque se trouvant à son travail à l'usine Dorlodot, il fut sournoisement frappé d'un violent coup de tenaille à la tête par Bouchicha. Blessé en s'affaissa, littéralement assommé. Dans sa chute il tomba la main sur une tôle rouge qui sortait du laminoir et fut grièvement brûlé.

Son coup fait, Bouchicha prit la fuite sans se faire régler à l'usine et sans reparaître à sa pension. La police locale a ouvert une enquête.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

SALLAUMINES

Un Polonais joue du revolver

Le polonais De Cousa Carrusca, 29 ans, demeurant à Sallaumines, cité de l'Epinette, se trouvait au restaurant Diego, avec d'autres camarades quand survint son compatriote Antonio Guerrero à qui il offrit une consommation.

Pour toute réponse Guerrero tira de la poche de son veston, un revolver et tira dans la direction de De Cousa qui fut atteint d'une balle au bras droit. Le restaurateur Diego se rua sur le forcené qu'il put réussir à désarmer.

Profitant du désarroi causé par son acte criminel, dont on ignore le mobile, Guerrero a pu prendre la fuite.

La gendarmerie le recherche.

VERQUIN

Un Polonais victime d'une agression

Mardi soir, en se rendant à la fosse n. 6 des Mines de Nœux où il est occupé, le nommé Smelike Edmond, sujet polonais, a été victime d'une agression. A un endroit désert de la route Nationale, il fut attaqué et roué de coups. On suppose que les agresseurs sont des belges. Relevé peu après par des passants, l'ouvrier polonais fut examiné par un médecin de la Compagnie des Mines de Nœux qui ordonna son trasfert immédiat à l'hôpital de Béthune où il est soigné. Smelike a quatre côtes fracturées. Son état est assez grave. Il n'a pu fournir aucun renseignement précis sur ses agresseurs.

La gendarmerie enquête.

EN BELGIQUE

UNE JEUNE FILLE A ETE POIGNARDEE A BOISSCHOT

Une violente dispute se produisit, hier soir, dans une salle de danse à Boisschot. Bientôt la querelle dégénéra en rixe, et les couteaux furent tirés. Une jeune fille de la localité, nommée Bertha Vandenbroeck, âgée de 23 ans, en voulant s'interposer entre les batailleurs, fut atteinte de trois coups de poignard à la poitrine.

L'état de la victime est extrêmement grave.

La gendarmerie a procédé, ce matin, à l'arrestation d'un individu, le nommé V..., âgé de 20 ans, que l'on croit être l'auteur du coup fatal.

UN JEUNE FILLE A ETE VIOLENTEE A DUFFEL

Un inqualifiable attentat criminel a été commis lundi après-midi, à Duffel. Sur la grand'route de Malines à Duffel se trouve l'habitation des ouvriers agricoles V... Pendant que les époux V... se trouvent dans les champs, c'est leur fille Jeanne, âgée de 20 ans, qui vaque aux soins ménagers. Lundi, pendant l'absence des siens, Mlle V... reçut la visite d'un chemineau, en haillons, qui lui demanda si elle n'était pas désireuse de faire l'achat de cartes postales ou de lacets. Le colporteur, qui devait avoir épié le départ des époux V... avec une brutalité extraordinaire poussa la jeune fille dans la cuisine. Profitant de l'émoi dans lequel elle se trouvait, le chemineau se débarrassa de ses marchandises et rudoya Mlle V.. qui, s'étant ressaisie, se mit à pousser des cris déchirants. Une lutte terrible eut lieu, au cours de laquelle Mlle V... fut assez gravement blessée. Le bandit fut cruellement mordu aux mains. Finalement, la malheureuse succomba sous les coups du brutal personnage qui mit le moment à profit pour la violenter. Sa bestiale passion assouvie, le bandit, après avoir enfermé sa victime, évanouie, disparut hâtivement. Une heure après l'attentat, la victime revint à elle et constata que les meubles avaient été fracturés et fouillés et qu'une somme d'argent avait disparu.

La gendarmerie recherche le sale individu.

LE TOURNOI MUSICAL DE MONS

Jusqu'ici, une quinzaine de sociétés de musique, fanfares, harmonies, symphonies, sont inscrites pour les deux séances du Tournoi d'art musical organisé à Mons par les «Loisirs de l'Ouvrier », au Théâtre. Ces séances sont fixées aux dimanches 27 mai et 3 juin prochain. Les autres auditions auront lieu vers la même époque, alternativement à Tournai et à Charleroi. Les musiques ont à présenter quatre œuvres au choix du jury, mais ne devront en exécuter que trois.

Il est probable que certaines de ces musiques seront appelées à se faire entendre sur les kiosques de la Grande-Place et de la Gare, le premier jour de la ducasse.

TOURNAI REÇOIT LA MEDAILLE DE LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE

La ville de Tournai a été informée de ce que le gouvern